

## **Inscriptions**

En formation initiale ou en formation continue.

### En Master 1

- L'inscription est de droit pour les étudiants titulaires d'une licence des mentions Histoire et Géographie et Aménagement de l'Université Paris 13.
- Pour les autres étudiants, l'accès se fait sur dossier de candidature. Le nombre de places étant limité, un entretien peut être demandé.

### En Master 2

- Nécessité d'être titulaire du Master 1 Ingénierie en parcours urbains et touristiques. Pour les autres étudiants, l'accès se fait sur dossier de candidature. Le nombre de places étant limité, un entretien peut être demandé.

## **Partenaires principaux**

- Association Promenades urbaines
- Archives départementales du Val d'Oise
- Service du patrimoine de la ville de Pontoise
- Comité départemental du tourisme de Seine-Saint-Denis
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Seine-Saint-Denis
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Val-de-Marne
- Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de Seine-Saint-Denis

## **Contacts**

### **Secrétariat pédagogique des Masters**

Bureau A214

Tél. : 01 49 40 20 25

Courriel : master-hga.llshs@univ-paris13.fr

### **Scolarité de l'UFR LLSHS**

Bureau A212

Tél. : 01 49 40 38 04

Courriel : scolarite.llshs@univ-paris13.fr

Université Paris 13

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et des Sociétés

99 avenue Jean-Baptiste Clément - 93 430 Villetaneuse

UFR **LLSHS**

Lettres, Langues,  
Sciences Humaines  
et des Sociétés

UNIVERSITÉ **PARIS 13**

Master mention

# **HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT**

*Spécialité*

# **INGÉNIERIE EN PARCOURS URBAINS ET TOURISTIQUES**

Master Professionnel



© Architectes : Renzo Piano, Richard Rogers © Centre Pompidou



Conception : direction de la communication - impression : reprographie centrale Université Paris 13 - Janvier 2015

## **Responsable de formation**

**Céline Broggio**  
**Nicolas Leroux**

U<sup>S</sup>PC  
Université Sorbonne  
Paris Cité

CAMPUS  
CONDORCET  
Paris-Aubervilliers

## Objectifs

Former aux métiers de guides conférenciers, guides animateurs ou guides touristiques généralistes de différents niveaux, notamment en milieu urbain, en région parisienne ou en province. Le concept d'Ingénierie, qui associe compétence professionnelle, culture et créativité, souligne l'aptitude des diplômés à la conception des parcours de visites. Le master permet l'obtention de la carte professionnelle et indique l'aptitude à des fonctions d'encadrement.

## Organisation de la formation

La première année comporte l'acquisition des bases indispensables en matière de géographie des territoires et d'histoire des politiques culturelles, la mise à niveau en informatique, et, dès le 1<sup>er</sup> semestre, l'étude suivie durant les deux ans de deux langues vivantes. Dès le 2<sup>ème</sup> semestre, à une formation théorique en aménagement des villes et des territoires de l'Antiquité à nos jours et en histoire de l'art assurée par l'équipe universitaire est associée l'initiation aux différents aspects du métier de guide et d'animateur du patrimoine par les partenaires professionnels, publics, privés ou associatifs. Un stage de 2 mois termine le M1. Le M2 est entièrement consacré à la spécialisation professionnelle : préparation des concours, conception de parcours touristiques en milieu urbain, aspects concrets de la conduite de projets : publicité, recherche de partenariats et de financements, animation de différents types de publics, utilisation des supports virtuels. L'année s'achève par un stage de 6 mois débouchant sur un rapport faisant l'objet d'une soutenance.

En Master 1 :

- Semestre 1 : indifférencié avec les autres spécialités de la mention Histoire, Géographie et Aménagement.
- Semestre 2 : formation théorique et initiation aux différents aspects du métier de guide et d'animateur du patrimoine

En Master 2 :

- Semestre 3 : spécialisation
- Semestre 4 : stage

## Conditions d'accès

En Master 1

- Licenciés d'histoire, de géographie et aménagement, d'histoire-géographie, d'histoire de l'art, de langues et civilisations étrangères, de l'Université Paris 13 ou d'autres universités.
- Étudiants d'IUT titulaires de licences de tourisme, d'urbanisme désireux de poursuivre leur formation.

- Titulaires d'un M1 recherche en géographie et aménagement ou en histoire.

En Master 2

- Être titulaire du M1 Ingénierie en parcours urbains et touristiques.

## Débouchés

L'objectif est de former des étudiants se destinant aux métiers du tourisme, du patrimoine, de l'urbanisme ou de l'environnement, proposés par les différentes collectivités territoriales, par des associations, par des institutions ou des propriétaires publics ou privés.

## Spécificités

La collaboration d'une équipe universitaire de plusieurs disciplines regroupés dans un centre de recherche spécialiste de l'histoire et de la géographie de la ville (PLEAIDE EA 7358) et de partenaires professionnels, publics, privés ou associatifs du secteur d'activité garantit une formation complète, équilibrée et adaptée.

L'accompagnement des étudiants, tant par les enseignants de l'Université encadrant la formation que par les professionnels partenaires, est un des soucis constants de cette formation sur les quatre semestres. Les deux stages effectués durant le S2 et le S4 constituent un temps fort de ce suivi personnalisé, assuré par des responsables de stage accompagnant chaque étudiant individuellement.

## Compétences visées

Former des guides touristiques généralistes, susceptibles de donner du sens à n'importe quel type d'espace ou de paysage, qu'il s'agisse des édifices monumentaux ou des endroits anodins, du centre-ville ou des territoires de banlieue, des lieux chargés d'histoire comme de ceux qui relèvent du quotidien, donc capables de construire eux-mêmes leurs propres parcours urbains et touristiques. Le master indique l'aptitude à la fonction d'encadrement.

## Le stage et le rapport de stage

Le stage terminal se déroule dans une structure adaptée et dure 6 mois. Celui-ci a pour finalité de permettre à l'étudiant une immersion dans son futur milieu professionnel et peut également valoir comme expérience professionnelle. À l'issue du stage, l'étudiant devra présenter un mémoire de stage qui fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants de la formation et de professionnels du secteur.